



// CONTACT PRESSE

DAVY DANO

Tél. 02 97 54 80 02
 Portable 06 88 80 46 98
 Mail davy.dano@morbihan.fr

UN NOUVEAU CENTRE MÉDICO-SOCIAL À LORIENT

Le 25 mai dernier, les services sociaux du Département du Morbihan ont emménagé à Lorient Odysée dans un bâtiment aménagé pour accueillir les usagers en cœur de ville dans des conditions optimales. Découvrez...

Assistants sociaux, éducateurs, puéricultrices, chargés d'accueil social, secrétaires, gestionnaires, instructeurs... Le nouveau Centre Médico-Social (CMS) « La Gare » de Lorient a permis de regrouper les équipes départementales qui interviennent sur le territoire de Lorient et qui étaient réparties sur plusieurs sites :

- Site "Le Suffren"
- Site "Le Forum"
- Quai de Rohan

A la fois lieu d'accueil du public (permanences, consultations médicales, visites médiatisées...), de réunions et bureaux administratifs, ce Centre Médico-Social (CMS) devient le siège du territoire de Lorient et accueillera **80 professionnels** sur une surface totale de 2 465 m² répartis sur 3 niveaux.

LE COÛT GLOBAL DE CETTE OPÉRATION S'ÉLÈVE À 7 100 000 €.



2 465 m²



QUELQUES CHIFFRES

2 465 m² sur trois étages face à la gare

80 agents des directions

51 bureaux d'agents

12 bureaux d'accueil, des bureaux de consultation PMI et des bureaux des consultations adultes

8 bureaux partagés

6 salles de réunions

3 espaces convivialité

2 salles de visites médiatisées

2 classothèques de 40m²

1 salle polyvalente

1 cafétéria

1 espace détente

1 douche...



SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT PROTECTION

Qu'est-ce qu'un Centre médico-social ?

Lieux d'accueil, d'orientation et d'accompagnement du public, les centres médico-sociaux proposent aux personnes une écoute et une aide dans l'ensemble des domaines de la vie quotidienne.

Gratuits et ouverts à tous, les Morbihannais peuvent y rencontrer des assistants sociaux, éducateurs spécialisés, médecins, infirmières, puéricultrices, sages-femmes... Ces professionnels assurent l'ensemble des missions de soutien, d'accompagnement et de protection des personnes dans les domaines suivants :

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le suivi des parents dès la grossesse et les premiers jours de vie de leur enfant ; le dépistage des troubles du jeune enfant par le biais de consultations infantiles et les bilans réalisés dans les écoles maternelles ; l'accompagnement des professionnels dans le développement des modes d'accueil individuels (agrément et formation des assistants maternels) et collectifs...

LES ACTIONS DE SANTÉ

Le suivi de la santé des enfants confiés au Département, l'accompagnement des publics précaires...

L'ACTION SOCIALE

L'accompagnement à la parentalité, l'action en faveur du logement des personnes défavorisées ; la protection des majeurs vulnérables ; l'insertion sociale des bénéficiaires du revenu de solidarité active ; la prévention familiale ; l'aide financière à certains publics en difficulté...

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La prévention et la protection de l'enfance ; l'évaluation des informations préoccupantes ; la mise en œuvre de mesures d'aides à domicile/aide éducative ; l'attribution d'aides financières (allocations mensuelles, secours d'urgence) ; la mise en place de mesure d'accueil de mineurs confiés soit par décision des titulaires de l'autorité parentale (accueil provisoire), soit par décision judiciaire...

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accueil de demandeurs de rSa selon des modalités partenariales (plateformes) qui permettent en un seul lieu d'instruire la demande, d'informer le futur bénéficiaire sur ses droits et obligations et de leur désigner un référent unique pour l'accompagner dans ses démarches ; le soutien des bénéficiaires du rSa dans la réalisation de leur projet d'insertion sociale et professionnelle ; la mise en œuvre du programme départemental d'insertion (actions de mobilisation et d'accompagnement vers l'emploi, ateliers et chantiers d'insertion, ateliers multi-activités, soutien financier aux démarches d'insertion) ; en lien avec le pôle emploi, les missions locales, les maisons de l'emploi...

Les professionnels reçoivent dans les centres médico-sociaux, les antennes ou permanences. Ils se rendent également au domicile.

En fonction des problématiques abordées et en complément de l'accompagnement individuel, la participation à des actions collectives peut être proposée. Ces actions sont initiées en partenariat avec les acteurs du territoire et peuvent aborder des thématiques très variées : lieux d'accueil parents enfants en soutien à la fonction parentale en lien avec les structures petite enfance locales, des sorties familiales ou des activités ciblées dans le but de rompre l'isolement et de reprendre confiance en soi...